

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 13 AVRIL 2026 A 20 H 00

Pour affichage public conformément à l'article L2121-25 du CGCT

### Etaient présents :

Marie BERTHOUMIEU

Jérôme LANDES

Mélanie GEORGEON

Christian FABRE

Marylène HARANG

Xavier MONBERTRAND

Adèle BOCHE

### 1. APPROBATION DES COMPTES-RENDUS DES REUNIONS DES 5 FEVRIER ET 21 MARS 2026

Madame le Marie fait lecture des deux comptes-rendus et les met au vote.

**VOTE : 7 voix pour**

### 2. DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Jérôme LANDES est nommé secrétaire de séance en l'absence d'autre candidature.

**VOTE : 7 voix pour**

### 3. BUDGET COMMUNAL

#### 3.1. VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

Madame Marylène HARANG présente aux membres du conseil municipal les dépenses et recettes de l'année 2024 qui se décomposent comme suit :

#### A/ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2025 :

Charges à caractère général	31 028,95 €	35%
Charges de personnel et frais assimilés	15 658,39 €	18%
Atténuation de produits	11 860,00 €	13%
Autres charges de gestion courantes	27 607,52 €	31%
Charges financières	2 677,65 €	3%
<b>TOTAL</b>	<b>88 832,51 €</b>	

Dépenses prévues	<b>118 816,79 €</b>
Réalisées	<b>88 832,51 €</b>
Disponible	<b>29 984,28 €</b>

**VOTE : 6 voix pour Mme Marie Berthoumieu ne prenant pas part au vote.**

**B/ RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2025**

Impôts et taxes	13 343,00 €	12%
Fiscalités locales	33 045,00 €	30%
Dotations et participations	34 013,93 €	31%
Aures produits de gestion courante	29 654,16 €	27%
Produits des services, du domaine et ventes divers	1 176,00 €	1%
Produits financiers	0,72 €	0%
Atténuation de charges	76,36 €	0%
<b>TOTAL</b>	<b>111 309,17 €</b>	

**VOTE : 6 voix pour Mme Marie Berthoumieu ne prenant pas part au vote.**

**C/ DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2025 :**

Rénovation énergétique logements	20 810,65 €	59%
Opérations financières	14 319,52 €	41%
<b>TOTAL</b>	<b>35 130,17 €</b>	

Prévisions	295 770,00 €	
Réalisations	20 810,65 €	7%

Mme Harang explique que les dépenses correspondent aux frais d'études et architecte pour la rénovation des logements et aux remboursements de l'emprunt. Elle rappelle que l'emprunt a été contracté en raison de la non obtention de la DETR en 2025 (demande renouvelée pour 2026).

**VOTE : 6 voix pour Mme Marie Berthoumieu ne prenant pas part au vote.**

**D/ RECETTES D'INVESTISSEMENT 2025 :**

Subventions d'investissement	10 495,05 €	5%
Emprunts et dettes assimilées	150 674,27 €	75%
Dotation, fonds divers et réserves	39 672,26 €	20%
<b>TOTAL</b>	<b>200 841,58 €</b>	

**VOTE : 6 voix pour Mme Marie Berthoumieu ne prenant pas part au vote.**

**AFFECTATION DU RESULTAT**

Mme le Maire rappelle les chiffres suivants :

Reports :

Pour rappel : Déficit reporté de la section d'investissement de l'année antérieure : -34 223,59 €

Pour rappel : Excédent reporté de la section de fonctionnement de l'année antérieure : 13 841,79 €

Solde d'exécution (Excédent -001) de la section d'investissement de : 165 711,41 €

Un solde d'exécution (Excédent -002) de la section de fonctionnement de : 22 476,66 €

Restes à réaliser :

- En dépenses pour un montant de : 62 356,00 €
- En recettes pour un montant de : 0
- Le besoin net de la section d'investissement est donc à estimer à : 0 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : 0 €
- Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : 36 318,45 €

Mme le Maire explique que cet excédent aurait pu être plus important, mais que sur demande du

Trésor Public, la Commune a dû rembourser la somme de 6 245 € en 2026 afin d'absorber le déficit du budget annexe « Lotissement » qui s'élève à 18 841. Un dernier remboursement de ce même montant devra être effectué sur le budget de 2027.

**VOTE : 7 voix pour**

### 3.2. TAXES 2026

L'ensemble des élus décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taxes locales. Ainsi donc, le montant des taxes directes sera de 33 835 € pour l'année 2026.

**VOTE : 7 voix pour**

### 3.3. SUBVENTIONS 2026

Propositions de subventions :

- Association Entraide Coups Durs ..... 150,00 €
- Comité des Fêtes ..... 700,00 €
- Prévention Routière du Lot ..... 20,00 €
- Pompiers de Gramat ..... 30,00 €
- Coopérative scolaire de Gramat ..... 50,00 €
- Ecole d'Aynac ..... 50,00 €
- Association Art et Patrimoine ..... 10,00 €
- ADSM46 ..... 50,00 €

**TOTAL ..... 1 060,00 €**

**VOTE : 6 voix pour**

Mme Adèle BOCHE ne prend pas part au vote, étant trésorière de l'Association des Parents d'Elèves de l' Ecole d'Aynac.

### 3.4. BUDGET 2026

#### **A/ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2026 :**

Chapitre/Article	DEPENSES	
11	charges générales	46 510,45 €
12	charges de personnel	17 880,00 €
14-73923	Atténuation de produits = AC	12 200,00 €
65	autres charges de gestion courante	38 270,00 €
66	charges financières	8 350,00 €
67	charges exceptionnelles	- €
23	virement à la sect invest	25 000,00 €
	<b>TOTAL DEP FONCT :</b>	<b>148 210,45 €</b>

#### **B/ RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2026**

Chapitre/Article	RECETTES	
CH 70	produits services (charges locataires concessions)	1 300,00 €
CH 73	Impôts et taxes	13 000,00 €
CH 731	Impositions directes	33 835,00 €
CH 74	Dotations forfaitaires	34 452,00 €
CH 75	Revenus des immeubles	29 300,00 €
CH 76	produits financiers	5,00 €
CH 002	excédent reporté	36 318,45 €
	<b>TOTAL REC FONCT :</b>	<b>148 210,45 €</b>

### C/ DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2026

Chapitre/Article	DEPENSES	
RESTE A REALISER		62 356,00 €
ch 001	Solde d'exécution de la section investissement reporté	
ch 16	Empruns et dettes assimilés	21 350,00 €
ch 204	Opération non individualisée	500,00 €
Op 61	Petit patrimoine	1 500,00 €
Op 73	Local technique	1 000,00 €
Op 75	Bâtiments communaux	5 000,00 €
Op 89	Rénovation énergétique sdf et logements	220 000,00 €
OP 90	Cœur de village	31 781,82 €
	<b>TOTAL DEP INVEST :</b>	<b>343 487,82 €</b>

### D/ RECETTES D'INVESTISSEMENT 2026

Chapitre/Article	RECETTES	
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	131 487,82 €
ch 021	virement de la section d'exploitation (recettes)	25 000,00 €
CH 16	Emprunts et dettes assimilées	1 000,00 €
OP 89	<b>Rénovation énergétique bâtiments communaux</b>	
	<b>Subventions Etat et établissements nationaux</b>	<b>186 000,00 €</b>
	Etat : 99 000 €	
	Région : 32 000 €	
	Département : 35 000 €	
	Fonds européens : 20 000 €	
	<b>TOTAL REC INVEST :</b>	<b>343 487,82 €</b>

**VOTE : 7 VOIX POUR**

#### 4. BUDGET LOTISSEMENT

##### 4.3. CFU 2025

#### A/ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Mme Marylène HARANG présente le CFU du lotissement. Aucune opération n'a eu lieu sur ce budget, à l'exception d'un déficit de 18 841,07 €

#### B/ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Il est constaté un solde d'exécution de 21 605,25 €

#### C/ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunt d'un montant de 21 605,25 €

#### D/ RECETTES D'INVESTISSEMENT

Solde d'exécution positif reporté : 21 605,25 €

**VOTE : 6 VOIX pour Mme le Maire ne prenant part pas au vote**

#### 4.4. AFFECTATION DU RESULTAT 2025

Excédent reporté de la section investissement de l'année antérieure .....	21 605,25 €
Déficit reporté de la section de Fonctionnement de l'année antérieure .....	18 667,21 €
Un solde d'exécution (Déficit – 001) de la section d'investissement de .....	7 403,30 €
Un solde d'exécution (Excédent – 002) de la section de fonctionnement de .....	6 296,14 €
Reste à réaliser	0
Besoin net de la section d'investissement .....	0
Excédent de fonctionnement .....	0
Déficit de résultat de la section de Fonctionnement reporté (D002).....	12 391,07 €

**VOTE : 7 VOIX POUR**

#### 4.5. BUDGET 2026

##### A/ DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Déficit reporté d'un montant de 12 391,07 € + 100 € de frais financiers

##### B/ RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Une subvention de la commune d'un montant de 12 491,07 € afin d'équilibrer le déficit de fonctionnement

##### C/ DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Remboursement d'emprunt d'un montant de 14 201,95 €

##### D/ RECETTES D'INVESTISSEMENT

Un excédent reporté d'un montant de 14 201,95 €

**VOTE : 7 VOIX POUR**

#### 5. DEVIS TRAVAUX LOCAL DE RANGEMENT SALLE DES FETES

Mr Jérôme LANDES, 1<sup>er</sup> adjoint indique qu'un nouveau permis a été déposé concernant le local de rangement de la salle des fêtes, compte-tenu des problèmes de sécurité qui ont été soulevés par SOCOTEC, à savoir la proximité du local de la salle des fêtes. Une modification du permis a été apportée :

Le local a été agrandi : 11 m<sup>2</sup> au lieu de 8 m<sup>2</sup>

Le local est dorénavant dissocié de la salle des fêtes pour éviter tous risques d'incendie

Pas d'électricité ni eau

Le devis initial datant de décembre 2024 était d'un montant de 9 601,80 €. Il a été réévalué, compte-rendu des augmentations des prix des matériaux et à l'agrandissement du local à **11 101,80 €**. Deux entreprises interviendront sur la réalisation de ce bâtiment. Il s'agit des entreprises JCB et Y. BERTHOUMIEU.

**VOTE : 6 VOIX POUR.** Mme le Maire sort de la salle et ne prend pas part au vote, l'entreprise de son mari, M. Y BERTHOUMIEU ayant soumissionné.

## 6. NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS (CCID)

Mme le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que les articles 1650 et 1650A du Code général des Impôts (CGI) prévoient l'institution dans chaque commune d'une commission communale des impôts directs (CCID).

Le CCID intervient surtout en matière de fiscalité directe locale et :

- Dresse avec le représentant de l'administration, la liste des locaux de référence pour déterminer la valeur locative des biens affectés à l'habitation ou servant à l'exercice d'une activité salariée à domicile, détermine leur surface pondérée et établit les tarifs d'évaluation correspondants (article 1503 du CGI)
- Participe à l'évaluation des propriétés bâties (article 1505 du CGI)
- Participe à l'élaboration des tarifs d'évaluation des propriétés non bâties
- Formule des avis sur des réclamations portant sur une question de fait relative à la taxe d'habitation et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (article R198-3 du livre des procédures fiscales)

Il convient donc de proposer à Monsieur le Directeur des Finances Publiques une liste de contribuables de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'UE, âgés de plus de 18 ans jouissant de leur droit civique, qui sont inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune.

Le conseil municipal propose la liste suivante :

TITULAIRES	SUPPLEANTS
ANDRIEU Maurice	MONBERTRAND Xavier
BERTHOUMIEU Yves	FOURGOUS Brice
AZEMAR Simone	POURCEL Anthony
ROBINET Brigitte	ANDRIEU Cédric
Abert LACARRIERE	THOMAS Alexandre
ROUGIE Alain	LASCOUX Jean-Paul

**VOTE : 7 VOIX POUR**

## 8. VENTE CONCESSIONS CIMETIERE

Mme Marylène HARANG en charge de la gestion du cimetière rappelle qu'il n'y a plus que deux places disponibles actuellement dans le cimetière. Il n'est plus possible de vendre des concessions d'avance, mais de conserver les places restantes en cas de décès en attendant la construction du nouveau cimetière.

**VOTE : 7 VOIX POUR**

## 9. PRIX DES CONCESSIONS

Le règlement prévoit que chaque année, le conseil municipal révisé le prix des concessions. Le coût pour l'année 2026 ne changera pas, à savoir :

- 90 € POUR LES CONCESSIONS D'UNE PLACE
- 165 € POUR LES CONCESSIONS DE 2 PLACES.

Une mise à jour du règlement sera effectuée dans les prochains jours.

**VOTE : 7 VOIX POUR**

## 10 . DESIGNATION RESPONSABLES SALLE DES FETES

Mme Mélanie GEORGEON sera en charge de la salle des fêtes en tant que titulaire et Mr Jérôme LANDES en tant que suppléant.

**VOTE : 7 VOIX POUR**

## INFORMATIONS DIVERSES

**Opération nettoyage lavoir : le samedi 23 mai**

**Location salle des fêtes :** la salle des fêtes ne sera plus louée jusqu'à la fin des travaux, à l'exception des cours de yoga tous les jeudis.


**Guinguette :**

- DATE : VENDREDI 31 JUILLET 2026
- FOOD-TRUCK : TOUTANKAMION (HAMBERGUR MAISONS)
- DES MELONS SERONT VENDUS A PART

**Cinéma en plein air :** La date sera arrêtée prochainement en concertation avec le Grand Figeac.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 H 45.

COMPTE RENDU APPROUVE LE : 11 mai 2026

Marie BERTHOUMIEU	
Elu secrétaire de séance	